



Fédération
des acteurs de
la solidarité

CENTRE VAL DE LOIRE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

CONTRE
LES EXCLUSIONS
POUR LA
SOLIDARITÉ

contact@federationsolidarite-cvl.org

www.federationsolidarite.org/regions/centre-val-de-loire/

02.54.46.46.93



Fédération des Acteurs de la Solidarité Centre-Val de Loire

Sommaire



- 1 Rapport moral
- 3 Vie associative
- 4 Nos représentations
- 5 Animations adhérents
- 6 Plaidoyer
- 7 CRPA
- 8 CDPA
- 9 Stratégie de lutte et de prévention contre la pauvreté
- 10 CNLE
- 11 SAFIR
- 12 Formation
- 13 SEVE
- 14 Perspectives 2023

Rapport Moral

Notre vie fédérale a été très active en 2022. À l'occasion de ce rapport moral, je tiens donc particulièrement à exprimer ma reconnaissance aux salariés de notre Fédération pour leur engagement, ainsi qu'à l'ensemble des adhérents et adhérentes, bénévoles, salarié(e)s et personnes accompagnées, qui font vivre au quotidien nos instances, nos groupes de travail, nos formations et nos mandats de représentation auprès de nos partenaires et des pouvoirs publics.

L'année 2022 a été fortement marquée par la mobilisation des adhérents et de notre Fédération sur la question de la revalorisation et de l'attractivité des métiers du secteur social et médico-social. Notre persévérance, en inter associatif, a permis d'obtenir des avancées importantes en matière de revalorisation salariale. Cependant, les modalités de mise en œuvre technocratiques ont entraîné des conséquences désastreuses puisque de nombreux métiers et secteurs d'activité restent exclus de ces avancées. La mobilisation doit donc perdurer, et votre Fédération se tiendra à vos côtés pour porter ces revendications légitimes.

L'adoption du nouveau projet fédéral 2022-2027 lors de notre congrès national de Rennes en juin 2022 est également un événement majeur de notre vie fédérale 2022. Ce projet fédéral se décline en 6 axes, auxquels se réfère le projet associatif que la FAS Centre-Val de Loire a décidé d'élaborer pour notre région, et qui se décline ainsi :

- Promouvoir la justice sociale dans le cadre de nos missions et à travers nos thématiques de travail
- Favoriser un ancrage territorial de la Fédération, au plus près de ses adhérents et partenaires
- Favoriser et valoriser une participation active des personnes concernées
- Promouvoir la place et le rôle de la Fédération au service des territoires, dans le champ social et solidaire

Ce nouveau projet associatif sera présenté et soumis au vote de cette Assemblée Générale.

Il est à noter également que la FAS Centre Val de Loire est désormais membre de droit du Conseil d'Administration de la FAS nationale, au même titre que les autres régions suite à la modification des statuts. L'objectif est une meilleure articulation entre les enjeux nationaux et locaux pour renforcer nos prises de position et propositions.

2022 est également une année riche en projets et en activité pour notre association et vous trouverez la présentation détaillée dans le rapport d'activité.

La participation des personnes concernées a été au cœur de nos actions, tant elle constitue l'ADN de notre association. Citons, à titre d'exemple l'automne de la participation menée dans le cadre de la Stratégie de Prévention et de Lutte contre la pauvreté, la formation à la participation d'agents du Conseil Départemental de Loir et Cher, de l'Etat et de Pôle Emploi, dans le cadre du SPIE, l'animation des CRPA et CDPA, etc...

Rapport Moral

Pour conclure, plusieurs défis d'importance attendent le secteur de la solidarité :

- Le changement climatique et la situation géopolitique mondiale entrainera une accélération des mouvements migratoires.

Nos associations contribuent depuis des années à proposer un accueil digne aux populations exilées. Aujourd'hui, chaque ouverture de centre d'accueil fait l'objet de manifestations et de faits de violences exprimant le rejet et la haine.

Cela n'est bien entendu pas tolérable. Et nous avons, dans ce contexte, besoin du soutien assumé et indiscutable des pouvoirs publics et en particulier de l'Etat de cette politique d'accueil.

- Autre défi, celui de la « simplification administrative » pour nos associations soumises à rude épreuve dans une course infernale et exponentielle aux appels à projet, injonctions paradoxales, analyses bureaucratiques des budgets, demandes de reporting incessantes, etc...

Nous appelons à un changement de méthode radical car, sans cela, nous risquons la fuite des cadres du secteur social et médico-social qui passent un temps déraisonnable à répondre aux demandes des administrations au détriment du temps qu'ils pourraient consacrer utilement à prendre soin des personnes concernées et des salariés. Cette tension se répercute sur les travailleurs sociaux eux-mêmes, qui désertent de plus en plus notre secteur.

- Dans ce contexte également, les politiques d'accompagnement vers l'emploi auxquelles sont associées nos structures d'insertion par l'activité économique ne pourront faire l'économie d'ambitions fortes en matière de logement, de formation, ou encore de santé. Nous y serons vigilants.
- Par ailleurs, notre Fédération a fait le choix de s'investir pleinement dans le sujet de la transition écologique afin qu'elle s'inscrive dans une dynamique de justice sociale. Notre volonté est donc d'accompagner nos adhérents avec un objectif global de réduction de l'empreinte carbone des structures (économies d'énergie, lutte contre le gaspillage, réduction des déchets...), d'encourager la promotion d'une alimentation saine et durable et associer globalement à la démarche les personnes en situation de précarité pour qu'elles puissent exprimer leurs besoins et solutions.
- Enfin, notre secteur est en constante évolution, et nécessite des adaptations permanentes face à des besoins sociaux toujours croissants, à des politiques publiques toujours exigeantes. L'accompagnement des équipes par la formation continuera à être une préoccupation pour notre Fédération, qu'il s'agisse de dynamiques d'aller-vers, d'hors les murs, de pouvoir d'agir, d'interculturalité...

De grands défis nous attendent mais nous savons pouvoir compter sur le soutien de nos interlocuteurs locaux, et en particulier les services de la Préfecture de Région, de la DREETS, de la DREAL, de l'ARS et des collectivités locales (Conseil régional, Conseils Départementaux...).

Nous les remercions donc pour la qualité de nos échanges toujours sincères et constructifs et pour la prise en compte de nos préoccupations.



NOS INSTANCES :

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

- 6 réunions en 2022
- Sujets traités :
 - Tour des départements et actualités des adhérents
 - Projets menés par la FAS CVdL
 - Accueil des personnes déplacées d'Ukraine
 - Mobilisation sur l'attractivité du secteur
 - Revalorisations salariales
 - Projet associatif
 - Rencontres entre les adhérents de la FAS CVdL et Pascal Brice, Président de la FAS Nationale



MEMBRES (SORTIE D'ÉLECTION DU 28 JUIN 2022) :

• Collège Administrateurs :

Gaudeau Sédillot Martine (Entraide et solidarités)
Carriat Monique (Entraide et solidarités)
Poncet Jean (ASLD)
Vernadat Denis (FAC)
Pernin Christiane (ASLD)
Legras Froment Marie-Paul (Entraide et solidarités)
Bernal François (Solidarité accueil)

• Collège Salariés :

Fontaine Sandrine (ASLD)
Souchet David (Le Relais)
Martinez Thierry (FAC)
Berthault Sylvie (Solidarité accueil)
Douane Deschamps Patricia (Aidaphi)
Delgado Marie-Tiffany (Les ateliers ligétériens)
Abés Michaël (Addictions France)

• Collège Personnes Concernées :

Moritz Florence
Toumbou Coumba

BUREAU :

- 5 réunions en 2022



MEMBRES :

Présidente : Sandrine FONTAINE
Vice-Président : David SOUCHET
Trésorier : Thierry MARTINEZ
Trésorière Adjointe : Florence MORITZ
Secrétaire : Sylvie BERTHAULT
Secrétaire Adjoint : Michaël ABES
Membres : Marie-Paul LEGRAS FROMENT – Denis VERNADAT – Coumba TOUMBOU

Nos Représentations :

DANS LES INSTANCES TERRITORIALES :

- DALO
- PDALHPD
- CDIAE
- CTA
- Groupes personnes en difficultés spécifiques de l'ARS
- PRAPS

DANS LES GROUPES D'APPUI NATIONAUX DE LA FAS NATIONALE :

- Habitat
- SIAO 115
- Emploi
- Santé
- Réfugiés
- Participation

PARTICIPATION AUX JOURNÉES ET AG DE NOS ADHÉRENTS

NOTRE ÉQUIPE SALARIÉE :



- Gaëlle Akli, Coordinatrice de la formation
- Salomé Bertrand, Chargée de mission Stratégie Pauvreté
- Apolline Bougrat, Chargée de mission Participation
- Séverine Demoustier, Directrice régionale
- Isabelle Mestre, Chargée de mission SEVE
- Véronique Vincent-Victor, Assistante administrative

NOS ACTIONS RH :

- 1 salariée formée à l'introduction au croisement des savoirs avec des personnes ayant l'expérience de la pauvreté
- Création des fiches de postes des salariés dans le cadre d'un accompagnement collectif avec le soutien de l'Opco Santé
- Mise en place des entretiens annuels
- Séminaire Administrateurs / Équipe

Animation Adhérents

LES ADHÉRENTS DE LA FAS EN RÉGION CENTRE — VAL DE LOIRE :



18 - Cher : Le Relais – Association des Cités du Secours Catholique

28 – Eure-et-Loir : Foyer d'Accueil Chartrain – Fondation d'Auteuil

36 – Indre : Solidarité Accueil

37 – Indre et Loire : Entraide et Solidarités – Objectif

41 – Kairos – Emmaüs Foyer Lataste – Association de Solidarité et de Lutte contre les Détresses

45 - Aidaphi – Les Ateliers Ligétériens – La Halte – Addictions France

Adhérents nationaux : Coallia – Adoma - Aurore

LES ACTIONS AVEC NOS ADHÉRENTS

- Commission SIAO co-animée avec l'Uriopss : animation des 6 SIAO de la région sur l'instruction de mars 2022 actant d'une évolution de ces services / Rencontres avec la DREETS sur les bonnes pratiques en SIAO pour accompagner la mise en œuvre de l'instruction
- Informations diffusées aux adhérents sur les projets de loi (finances / financement de la sécurité sociale) et les amendements de la FAS nationale sur les places d'hébergement d'urgence, sur le bouclier tarifaire...
- Rencontres avec les adhérents dans les départements, avec la participation de Pascal Brice, Président de la FAS nationale : dans le Loiret, au CHRS Descamps de l'Aidaphi et aux Ateliers LigéTériens ; dans l'Indre-et-Loire, à Entraide et Solidarités et au chantier d'insertion d'Objectif ; dans le Cher, au restaurant Solidaire du Relais
- Élaboration du projet associatif : création d'un groupe ad hoc, journées départementales à la rencontre des adhérents, questionnaire en ligne



Plaidoyer

- Mobilisation inter associative sur la crise des métiers de l'humain / Délégation en Préfecture (la FAS représentée par une personne concernée)
- Courrier aux nouveaux députés élus en région pour les alerter sur la crise du travail social, les impacts de l'inflation, les conséquences de la diminution des places d'hébergement d'urgence
- Position politique du Conseil d'administration sur la participation : Quels prérequis pour une participation effective des personnes accueillies ou accompagnées ?
- Courrier à la Préfète de région : Prendre appui sur l'accueil des personnes venues d'Ukraine pour accueillir dignement tous les exilés
- Courrier inter associatif à la Préfète : Hébergement, logement adapté, logement social : tous dans l'impasse face à l'inflation



Journée adhérents avec la participation de Pascal Brice,
Président de la FAS Nationale



L'année 2022 a été très riche au niveau de la participation !

Le comité de pilotage du CRPA s'est agrandi et a su mener à bien les plénières programmées. Les délégués ont su accueillir et intégrer les nouveaux délégués afin de former une équipe soudée, bienveillante et productive.



Nous pouvons noter une augmentation du nombre de participants durant cette année, ce qui est encourageant pour l'avenir.

De nouvelles structures viennent participer, ce qui permet de faire varier le public et amène des points de vue complémentaires lors des travaux réalisés. La participation d'acteurs institutionnels aux plénières a permis le développement de projet en lien avec la FAS avec la participation des personnes concernées.

LES ACTIONS EN 2022 :

4 plénières ont été organisées :
208 participants : **155** personnes accueillies et **53** intervenants sociaux (+ 65% comparée à 2021)

6 comités de pilotage

14 délégués se sont succédé dans le comité de pilotage

1 formation des nouveaux délégués

2 formations à l'informatique : niveau débutant et niveau confirmé

1 moment de réflexion commun du « je » au « nous »

1 journée réflexion pour construire la feuille de route de 2022

1 intervention des délégués auprès d'élèves moniteur-éducateur de 1ère année de l'ITS de Tours

Plusieurs interventions des délégués lors des formations à la participation dispensées par la FAS Centre-Val de Loire

LES REPRÉSENTATIONS DES DÉLÉGUÉS :

- Diverses participations au CNPA (Conseil National des Personnes Accueillies/Accompagnées)
- 1 participation au Festival du travail social organisé par le CLTS (Comité Local du Travail Social) 37-41
- Participation à deux PDALHPD (Plan Départemental des Actions du Logement et de l'Hébergement des Publics Défavorisés) 37 et 41
- Participation régulière d'une déléguée au CRHH (Comité Régional Habitat Hébergement)
- Participation de deux délégués aux commissions de mandataire judiciaire du 37 et 41
- 1 participation au GAN (Groupe Appui National) Participation de deux délégués CRPA

NOS PERSPECTIVES POUR 2023 :

- Travailler davantage en lien avec les autorités dans les travaux liés aux politiques du territoire
- Faire vivre les travaux du CRPA dans les structures, au niveau des autorités et sur les réseaux sociaux
- Recruter de nouveaux délégués tout en cherchant à varier les profils dans le COPIL afin que tous les territoires de la région soient représentés
- Recenser et développer la représentation des personnes concernées dans certaines instances notamment dans les commissions DALO et les PDALHPD de tous les départements



LES ACTIONS EN 2022 :

1 TOURNÉE DE LA PARTICIPATION :

La Tournée de la Participation est importante dans le fonctionnement des CDPA. La formule d'aller mobiliser directement les personnes accueillies et les professionnels dans les structures fonctionne et porte ses fruits dans les instances du CDPA. Les personnes concernées semblent apprécier cette prise de contact sur leur lieu de vie et cela permet également d'apporter une réalité de terrain, qui ne serait possible autrement.

2 PLÉNIÈRES DÉPARTEMENTALES ET GROUPES DE TRAVAIL :

Deux groupes de travail ont été réalisés dans le 18 et 41. La priorité de 2022 a été la réalisation des plénières départementales pour pouvoir réaliser les groupes de travail en 2023. Cependant on remarque que les CDPA n'avancent pas tous à la même vitesse.

Certains CDPA (le 18, 37 et 41) fonctionnent bien et permettent d'organiser des plénières et groupes de travail sans difficultés. Ces territoires semblent avoir une fibre très participative cultivée depuis des années et sont également très mobilisés dans nos actions participatives. D'autant plus que la Tournée de la Participation dans ces territoires a accentué la mobilisation des associations dans leurs CDPA respectifs.

D'autres territoires sont plus compliqués à mobiliser, notamment le 28, 36 et 45, probablement pour diverses raisons :

- Le manque de contact dû au turn-over des professionnels
- La surcharge de travail des équipes et le manque de professionnels
- La non-connaissance de l'instance
- Une faible mobilisation pour la participation
- Pour certains, la gestion de l'urgence prime sur la mobilisation à la participation.

3 PARTICIPATION DES AUTORITÉS :

Il est important de noter que les autorités se mobilisent de plus en plus dans les plénières et groupes de travail. L'intérêt qu'elles portent aux travaux des personnes concernées et des travailleurs sociaux est très apprécié par ces publics et très valorisant. On remarque que des changements se produisent suite à la participation des autorités notamment dans le 41 où une trentaine d'agents du consortium du SPIE 41 a été formée à la participation (par la FAS) et un groupe ressource de personnes concernées va être créé dans le PDALHPD 41. Dans le 18, une discussion est en cours pour accompagner également le PDALHPD 18 et également intégrer les travaux du CDPA 18 dans ce plan, comme dans le 45.

4 REPRÉSENTATIONS DES PERSONNES CONCERNÉES :

La FAS et les CDPA sont identifiés comme acteurs dans la représentation des personnes concernées. Au-delà de la mobilisation des personnes qui pourraient assurer ces représentations, chaque représentation réalisée par une personne concernée est accompagnée pour permettre la participation de la personne dans des bonnes conditions et que cette participation soit réelle et effective (le CA de la FAS a d'ailleurs pris une position politique sur les prérequis de la participation).

En conclusion, l'année 2022 a été ponctuée par des changements au niveau du fonctionnement des CDPA, permettant d'approfondir les thématiques et d'aller plus loin dans la co-construction. Note de fin, deux autres régions ont mis en place des CDPA et se sont grandement inspirées de notre fonctionnement !

NOS PERSPECTIVES POUR 2023 :

- Continuer à mobiliser les personnes concernées et travailleurs sociaux en allant directement dans les structures de l'AHI.
- Faire davantage de liens entre les politiques publiques territoriales et les thématiques traitées
- Continuer à accompagner les personnes concernées dans leurs représentations dans les instances de concertation territoriale
- Organiser une journée d'étude sur la participation

Priorité régionale de l'année 2022 dans le travail confié par l'ancien commissaire à la lutte contre la pauvreté à la FAS : l'accès aux droits.

LES ACTIONS EN 2022 :

- Un Groupe de travail n°2 de la Stratégie, co-piloté par la FAS et l'URAF sur l'accès aux droits et la participation :
 - 72 rencontres avec 40 partenaires différents.
 - 512 personnes rencontrées.
- L'accompagnement des animateurs des autres groupes de travail de la Stratégie, pour permettre la participation des personnes concernées à leurs travaux :
 - 2 réunions avec le GT1 sur les familles dans les hébergements d'urgence.
 - 3 réunions avec l'URAF, co animateur avec la FAS du GT2, afin d'évoquer la feuille de route autour de l'accès aux droits et sur l'essaimage du Soliguide en région.
 - 12 réunions avec les animateurs du GT3, au sein duquel la FAS s'occupe du volet participation des jeunes concernés.
- La mise en place d'une Newsletter, depuis le 18 novembre 2022, à destination des membres du GT2, disponible via ce lien : <https://urlz.fr/kLSN>
- L'organisation de l'Automne de la Participation, sur l'accès aux droits, du 8 décembre 2022 au 3 février 2023, ayant réuni plus de 140 acteurs :
 - 6 rencontres dans chacun des départements de la région CVL, autour de la thématique principale de l'accès aux droits, déclinée différemment selon les départements :
 - Cher : Comment s'appuyer sur l'accueil des déplacés d'Ukraine pour un accueil de qualité pour tous les exilés ?
 - Loir-et-Cher : Accès à la culture : l'art comme support d'insertion
 - Indre-et-Loire : Accompagnement global et pouvoir d'agir des personnes concernées
 - Indre : L'accès aux droits au plus proche des territoires
 - Eure-et-Loir : Accompagner le bien-être en santé mentale
 - Loiret : L'insertion par le numérique
 - 143 personnes rencontrées, dont une trentaine d'acteurs différents (personnes concernées, associations, centre sociaux, institutions, collectivités territoriales).
 - L'automne de la Participation en région Centre-Val de Loire en 2022 a montré l'intérêt des acteurs à se retrouver et leur engagement dans la co-construction de solutions.

Impacts de l'Automne de la Participation :

- A permis de rassembler les acteurs d'un même département, qui parfois n'ont pas l'occasion d'échanger
- Une meilleure compréhension et mise en lumière des dispositifs d'accès aux droits
- Une prise en compte plus précise des réalités vécues par les personnes concernées et de leurs propositions
- Le renforcement du pouvoir d'agir
- Favoriser la connaissance mutuelle et élaborer collectivement des actions
- Créer du lien en favorisant la démarche de « l'aller vers »

Les thématiques principales qui semblent intéresser sont les suivantes :

- La précarité alimentaire
- L'accès aux droits (logement, non-recours, culture...)
- La santé mentale
- La fluidité dans les accompagnements sociaux
- L'emploi et l'insertion
- Le vieillissement du public accompagné
- L'interconnaissance des acteurs

Le bilan complet de l'Automne de la Participation est disponible sur notre page LinkedIn ou via ce QR Code :



NOS PERSPECTIVES POUR 2023 :

- Participer aux groupes de travail du nouveau Pacte des Solidarités
- Une plus grande attention portée aux spécificités et défis territoriaux
- Intensifier la démarche de co-construction : ne pas se restreindre à la prise de parole
- Encourager les préconisations émises par les personnes impliquées
- Mobiliser de nouveaux acteurs locaux et s'appuyer sur les partenaires relais existants

La FAS assure l'accompagnement à la participation de deux membres du CNLE siégeant au sein du collège des personnes en situation de pauvreté ou de précarité.



Son rôle consiste à soutenir activement ces délégués dans leur participation aux travaux du CNLE, où ils sont des membres à part entière du 5ème collège.

Cet accompagnement se divise en deux volets : un volet logistique qui englobe l'aide à l'organisation des réunions et la facilitation des déplacements, ainsi qu'un volet méthodologique et pédagogique qui consiste à fournir les informations nécessaires pour une meilleure compréhension des enjeux et des problématiques abordées dans les différents groupes de travail. Par ailleurs, les deux délégués de la FAS échangent avec les membres concernés du CRPA et du CDPA, qui sont des instances animées par la FAS.

Les délégués ont contribué à éclairer les pouvoirs publics au travers de nombreuses consultations et plusieurs avis et rapports :

-
- 12 propositions pour accompagner les plus fragiles face à la crise
- Rapport "La pauvreté démultipliée - Dimensions, processus et réponses"
- Baromètre semestriel de suivi qualitatif de la pauvreté
- Avis sur l'insertion sociale et professionnelle
- Avis sur l'égalité des chances
- Avis sur le logement
- Avis annuel sur le Programme National de Réforme (PNR)
- Avis annuel sur la Complémentaire Santé Solidaire (C2S)

Sans oublier les travaux dirigés par le Comité scientifique : rapport 2022 sur les Budgets de Référence (BdR) et les deux études sur les trajectoires de pauvreté

Ils ont également participé à une vingtaine de réunions autour des thématiques de travail suivantes :

-
- Le suivi et analyse des retombées sociales de la crise
- L'accompagnement vers l'insertion sociale et professionnelle
- L'égalité des chances
- Le logement
- L'impact social de la transition énergétique
- La participation des personnes concernées au sein du CNLE
- Les sanctions aux prestations sociales



Plénière du CNLE en présence du ministre des Solidarités

3 axes :

- Faciliter le développement d'une dynamique partenariale et territoriale
- Accompagner la mobilisation et la compétence des SIAE pour développer la formation de leurs salariés en insertion
- Contribuer à la conception, mise en œuvre et organisation de formation répondant aux besoins de formation des SIAE et des territoires concernés notamment sur les aspects du FLE, du numérique et de l'accès à la mobilité

LES RÉALISATIONS EN 2022 :

- Axe **1** :
 - La journée régionale SAFIR 16 mai 2022 à Tours : « Les impacts de la formation sur le parcours des salariés en insertion » , 50 participants
 - 1 atelier OPCO pour la présentation du PIC IAE et des conditions de prise en charge PIC 2022
- Axe **2** :
 - Atelier ADVP (28)
 - Réalisation de fiches méthodologiques pour la mise en place de formation, présentation des fiches lors d'ateliers départementaux.
- Axe **3** :
 - 10 formations, 72 stagiaires
 - Thématiques : FLE, et compétences métiers



Journée régionale SAFIR

Formation

NOTRE ORGANISME DE FORMATION : CERTIFIÉ QUALIOP

BILAN EN 2022:



28 actions de formations organisées sur l'année :

- 27 actions de formation continue
- 1 action session d'ETAIE, Encadrant Technique d'Activités d'Insertion par l'Économique (formation certifiante)



278 stagiaires accueillis :

- 260 en formation continue
- 18 en formation certifiante ETAIE



7627 heures de formation suivies par les stagiaires :

- 5208 heures en formation continue
- 2419 heures en formation certifiante ETAIE



Formations les plus suivies :

- FLE Français Langues Étrangères
- Base de la fonction d'encadrant technique
- Initier la participation des personnes concernées



Note de satisfaction à chaud des stagiaires (hors formations certifiantes et formations linguistiques) :

9/10



Taux d'assiduité :

- Hors formations certifiantes : **96** %
- Formations certifiantes : **90** %

FORMATION ETAIE :

• Pour les encadrants techniques en structures d'insertion par l'activité économique :

- Démarrage de la 20^{ème} promotion à Orleans.
- 12 stagiaires, 4 Blocs de compétences (BC)
- Jury prévu le 08 septembre 2023.
- 3 abandons (suite à une rupture de contrat avec la SIAE)

PERSPECTIVES POUR 2023 :

- Catalogue de formation enrichi, dont la parution est prévue en septembre 2023
- Lancement d'une nouvelle session ETAIE (Promo 21) à Blois sur le premier semestre
- Lancement d'une autre session ETAIE à Chartres (promo 22)

QUELQUES RÉSULTATS EN 2022:

- SEVE 1** :
- Nombre de permanents formés à la médiation active : 42
 - Nombre de sorties en emploi durable : 53
 - Nombre de contrats signés (hors sorties en emploi durable) : 82
 - Nombre d'entreprises partenaires : 168

- SEVE 2** :
- Nombre de sorties en emploi durable : 82
 - Nombre de contrats courts renouvelés ou transformés : 26

CONSTATS :

Un réseau SEVE qui fonctionne bien en Centre Val de Loire :

- Des relations entre les services déconcentrés de l'état et SEVE Emploi qui permettent de valoriser et de reconnaître le travail et les difficultés des équipes. Des échanges et collaborations fluides et ouverts
- Des équipes qui échangent entre elles : partages des leviers d'actions et des difficultés
- Des équipes qui se mobilisent sur le territoire pour promouvoir le programme

DIFFICULTÉS :

- Recrutements :
 - Des salariés en transition : Prescriptions mal orientées en dépit de nombreuses rencontres avec les prescripteurs ; les équipes passent de plus en plus de temps sur les recrutements en dépit des changements dans leur méthode.
 - Des permanents et principalement des Encadrants techniques : les directions indiquent qu'il est très difficile de trouver un encadrant technique. Certaines recrutent des salariés en transition pour encadrer les chantiers et constatent un problème de posture face aux équipes.
- Des publics avec plus de problèmes psychiques et d'addictions :
 - Difficultés des équipes à trouver des relais extérieurs : médecins, assistants sociaux....
 - Des équipes qui gèrent des problématiques qui ne relèvent pas de leurs compétences
- Des arrêts maladies :
 - Des arrêts maladie plus importants de la part des salariés permanents et en transition qui déstabilisent le travail des équipes = L'ensemble de ces éléments entraîne des difficultés à gérer les chantiers et à dégager du temps pour mettre en œuvre et suivre les actions de médiation active
- Les contrats de travail :
 - Plusieurs SIAE constatent que de plus en plus de salariés souhaitent un CDD et non un CDI
 - Dans 3 départements, les employeurs ont de plus en plus recours à l'intérim et cela rend quasiment impossible le suivi et l'accompagnement de la relation salariés et employeurs

PERSPECTIVES POUR 2023 :

- Reconstitution de SEVE 1 et 2 pour 3 ans ?
- Une grande simplification des plans d'actions SEVE 2 et des indicateurs de suivi
- Valorisation et prise en compte des actions de médiation active lors des dialogues de gestion
- Maintien des groupes d'échanges de pratiques entre CIP et ET
- Elargir les copils aux équipes opérationnelles et salariés en transition

Perspectives

NOS PERSPECTIVES POUR 2023 :

VIE ASSOCIATIVE :



- Poursuite de l'écriture du projet associatif et sa mise en œuvre en plan d'actions
- Rencontres avec les adhérents nationaux présents en région
- Rencontre avec de nouveaux partenaires (Conseil régional, Ademe, Cress, Pacte pour le pouvoir de vivre...)
- Recherche de nouvelles sources de financement...

FORMATION :



- Audit de surveillance en vue du renouvellement de la certification Qualiopi sur l'activité d'organisme de formation avec un accompagnement de l'équipe par un organisme extérieur

ACTIVITÉS :



- Journées d'échange et événements : journée SEVE Emploi
- Remise des diplômes ETAIE et célébration des 20 ans d'ETAIE
- Rencontres adhérents
- Projet Transition écologique et Justice sociale...

PLAIDOYERS :



- Accueil des migrants (réfugiés/déboutés/ SAS régionaux)
- Financement de l'IAE et liens avec France Travail
- Évolution des SIAO
- Attractivité des métiers...





Fédération
des acteurs de
la solidarité

CENTRE VAL DE LOIRE

11 RUE DES CORDERIES, 41000 BLOIS

02.54.46.46.93

CONTACT@FEDERATIONSOLIDARITE-CVL.ORG

WWW.FEDERATIONSOLIDARITE.ORG/REGIONS/CENTRE-VAL-DE-LOIRE/

 FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ CENTRE-VAL DE LOIRE